



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNEP et l'UPFI se félicitent de l'appel du CSA en faveur d'une meilleure exposition de la musique à la télévision

Les producteurs de musique membres du SNEP et de l'UPFI saluent le rapport du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) publié aujourd'hui qui déplore le manque d'exposition de la musique à la télévision, tout particulièrement aux heures de grande écoute.

Ce constat met en avant la double peine infligée à la musique : d'une part une très forte concentration des programmes musicaux sur les chaînes spécialisées (D17, W9 et M6) et ce, sous forme de vidéo clips en grande majorité ; d'autre part une quasi-disparition de la musique aux heures de forte audience : qu'il s'agisse des chaînes du service public ou des chaînes privées, la musique ne représente en moyenne que 3,5% des programmes entre 20h30 et 23h.

Cette situation alarmante est paradoxale. Alors que la place de la musique et l'exposition des artistes sont de plus en plus réduites sur les chaînes, et notamment sur les antennes du service public, les Français la citent comme leur troisième activité culturelle préférée, et les 15-24 ans comme leur activité favorite. La télévision reste le premier média prescripteur de nouveautés musicales auprès du public, et notamment des jeunes.

Dans ce contexte, les producteurs de musique prennent acte du souhait du CSA de voir « repensée » l'exposition de la musique à la télévision, en appelant les chaînes et les professionnels de la musique à se rapprocher pour y réfléchir.

Ils espèrent qu'à l'appui de ce rapport, les pouvoirs publics entameront une démarche volontariste pour remédier à cette situation intolérable. La prochaine mission consacrée à la place de la musique dans les médias annoncée par la Ministre de la Culture et de la Communication doit en ce sens déboucher rapidement sur des résultats concrets et significatifs pour que la musique ne devienne pas le parent pauvre du paysage audiovisuel français.

Contacts :

SNEP | 01 47 38 04 04 | Guillaume Leblanc – Directeur Général
UPFI | 01 53 77 66 40 | Jérôme Roger – Directeur Général